

## **COVID19-ST LOUIS : LETTRE 5 – L 6 Avril 2020**

***Courrier à l'attention de toutes les familles de Saint-Louis envoyé par mail***

Chers élèves,

Chers parents,

Alors que vous vous apprêtez à vivre votre 4eme semaine de confinement et de cours à distance et à seulement quelques jours des vacances de Printemps, Monsieur Blanquer, Ministre de l'éducation nationale, a annoncé que le brevet des collèges et le baccalauréat seraient évalués en contrôle continu.

Selon votre âge, votre niveau d'enseignement, votre vie personnelle, vos compétences vous ne vivez pas tous cette période de la même manière.

Toutefois, vous devez comprendre qu'avec l'enseignement à distance, **c'est le plaisir d'apprendre et l'envie de progresser qui doivent primer sur tout le reste.**

Certains parmi vous avaient l'habitude de travailler pour la note, aujourd'hui celle-ci n'a plus le même sens. Alors comment travailler et pourquoi continuer à apprendre si je ne suis pas noté ou si les notes ne de ces dernières semaines ne seront pas prises en compte dans l'examen du brevet ou du baccalauréat ?

C'est un grand défi que l'on vous demande de relever. Vous devez comprendre l'importance des apprentissages, des compétences, du droit à l'erreur, faire l'effort intellectuel d'apprendre une leçon, de reprendre le corrigé de l'enseignant, de vous projeter vers l'avenir.

Il ne s'agit pas d'apprendre pour avoir une bonne note mais de comprendre les notions, de mettre en œuvre des compétences, se les approprier pour pouvoir les réutiliser ultérieurement... et oui, car même si nous ne savons pas quand se terminera le confinement, il y aura un après, avec la joie de retrouver ses amis et le retour en classe ou l'entrée en enseignement supérieur. Et nous espérons tous vous retrouver en classe dans les semaines à venir, pour terminer ce 3<sup>ème</sup> trimestre.

J'ai bien conscience que certains parmi vous se posent beaucoup de questions en ces temps d'incertitude, nous allons essayer d'y répondre, avec les éléments dont nous disposons à ce jour et sous réserve des ajustements apportés prochainement par le ministère.

### **Élèves en classe de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> :**

Vous n'avez pas d'examen en fin d'année, j'espère que vous trouvez du plaisir dans la lecture quotidienne. Nous vous invitons à découvrir les plaisirs de la lecture durant les vacances en y consacrant 30 minutes minimum en 6<sup>ème</sup> et davantage pour les plus grands. Les enseignants vous donneront très certainement des devoirs à faire durant les vacances scolaires, apprenez à vous organiser en planifiant votre travail sur la semaine en alternant jeux en famille, lecture, devoirs, petite promenade pour admirer la nature tout en restant proche de votre domicile ...

Prenez du temps pour vous et votre famille pendant ces vacances, écrivez et reposez-vous en éteignant vos écrans aussi souvent que possible.

## **COVID19-ST LOUIS : LETTRE 5 – L 6 Avril 2020**

***Courrier à l'attention de toutes les familles de Saint-Louis envoyé par mail***

Les évaluations durant le confinement seront prises en compte en fin d'année lors des conseils de classe de fin de semestre. Les cours à Saint-Louis, comme ailleurs se termineront le 3 juillet au soir.

Sœur Catherine vous lance un défi « réaliser une carte pour une personne âgée en Ehpad ou pour des soignants ». Savez-vous qu'il y a plusieurs maisons pour personnes âgées dans la congrégation ? Vous trouverez sur le site internet, en 1<sup>ère</sup> page dans continuité pédagogique-Pastorale-la lettre d'animation des sœurs de la Présentation de Marie et toutes les indications pour participer au défi « cartes solidaires ». Ce serait un très beau geste de votre part en cette semaine Sainte. Toutes les cartes seront réunies pour former un mur virtuel grâce à la participation des élèves volontaires.

### **Élèves en classe de 3<sup>ème</sup> :**

Peut-être avez-vous sauté de joie à l'annonce du ministre et puis après réflexion, vous vous posez très certainement de nombreuses questions sur le calcul des points pour obtenir votre brevet.

Que savons-nous aujourd'hui suite à l'annonce du ministre ?

Le Diplôme national du Brevet sera :

- « obtenu à partir de la moyenne des notes que l'élève aura obtenues durant les trois trimestres de son année de 3<sup>e</sup>, à l'exception des notes obtenues pendant la période de confinement dans les disciplines concernées ». dixit M.Blanquer

Ne soyez pas inquiets, le semestre ne va pas changer le principe de base.

Le diplôme est délivré sur la base de niveau de maîtrise des compétences, eux-mêmes fondés sur l'appréciation du conseil de classe.

- « suspendu à un contrôle d'assiduité »

Vous devrez travailler jusqu'au 3 juillet, rendre votre travail dans les temps aux enseignants même si ce n'est pas noté...cela comptera pour l'obtention du brevet.

- L'épreuve orale est supprimée.

Dans l'ensemble, vous vous en sortez bien chers élèves de 3<sup>ème</sup>, mais attention car il y a un risque de ne plus avoir envie de travailler, de se relâcher.

Est-il nécessaire de vous rappeler que le brevet n'est pas une fin en soi mais que l'orientation en lycée est importante ?

Pensez à votre orientation et poursuivez vos efforts, apprenez à organiser votre temps, programmez des temps de lecture, développez votre culture générale, travaillez l'orthographe et la syntaxe avec le projet Voltaire en vous lançant des défis, écrivez, méditez, ...suivez les conseils donnés par vos enseignants en cherchant toujours à faire de votre mieux, en fournissant des efforts, collaborez et entraidez-vous entre camarades.

Mais inutile de recopier le QCM ou le devoir du copain, cela ne vous servira à rien. Pensez qu'il y aura un jour où vous devrez, lors d'une évaluation en classe, montrer seul à votre enseignant que vous avez compris les attendus et que vous avez acquis les connaissances nécessaires.

Alors, c'est le moment de faire preuve de maturité et d'assiduité dans le travail. Restez motivés les jeunes, vous en êtes tous capables !

## **COVID19-ST LOUIS : LETTRE 5 – L 6 Avril 2020**

***Courrier à l'attention de toutes les familles de Saint-Louis envoyé par mail***

### **Élèves en classe de seconde :**

Vous avez fait vos premiers choix de spécialités et remis vos fiches d'orientation à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre. Les choix définitifs se feront courant mai, nous vous adresserons la fiche navette qu'il faudra nous retourner par mail impérativement afin que le conseil de classe puisse se prononcer sur votre passage. Les procédures d'orientation se dérouleront comme les années précédentes.

Il ne s'agit pas de penser que l'année est terminée. Bien au contraire, vous devrez suivre les cours jusqu'au 3 juillet afin de préparer votre passage en classe de première. Par conséquent, vous ne pourrez pas faire votre stage prévu initialement en juin. L'objectif est de vous permettre d'acquérir toutes les notions nécessaires au cycle terminal. Alors, ne relâchez pas vos efforts et organisez votre temps de travail avec une volonté de fer, une envie de progresser, d'apprendre et de vous dépasser. L'assiduité comme votre investissement personnel seront déterminants en fin d'année, ne lâchez rien et suivez les conseils de vos enseignants. Comme dit précédemment, c'est votre travail personnel et votre volonté qui seront déterminants. Profitez de ce temps pour grandir en autonomie et apprendre autrement. Nous vous faisons confiance et vous encourageons à multiplier vos efforts en cette période de confinement mais aussi dans la perspective de la reprise des cours.

### **Élèves en classe de 1<sup>ère</sup> :**

Vous êtes la génération forte, celle qui aura su s'adapter à tous les changements. Ne soyez pas inquiets car tous les élèves de France sont dans la même situation que vous, les jurys en tiendront compte.

Les épreuves orales de français sont maintenues et vous présenterez minimum 15 textes. Elles se dérouleront du 26 Juin au 4 juillet.

Toutes les épreuves écrites sont annulées.

Concernant les E3C, seules les E3C1 et E3C3 seront prises en compte pour le baccalauréat, les E3C2 étant annulées. En revanche, les moyennes obtenues dans la spécialité abandonnée et en enseignement scientifique seront celles du livret scolaire.

Concernant les notes obtenues durant le 3<sup>ème</sup> trimestre, tout dépendra de la date de réouverture de l'établissement. A ce jour, nous ne disposons d'aucune information, nous vous tiendrons informés le moment venu.

Poursuivez vos efforts comme vous le faites depuis la mi-mars, faites le travail demandé avec sérieux et régularité. Tenez-compte des recommandations de vos enseignants qui se démènent autant que vous et qui n'ont que pour seules préoccupations, vos apprentissages et votre réussite.

### **Élèves en classe de terminale :**

Vous avez sans doute été euphoriques, soulagés, mais peut-être aussi un peu inquiets suite aux annonces du ministre de l'éducation nationale...

Vous serez la génération, comme celle de 1968, qui ne passera pas le bac... !

## **COVID19-ST LOUIS : LETTRE 5 – L 6 Avril 2020**

***Courrier à l'attention de toutes les familles de Saint-Louis envoyé par mail***

Mais vous êtes une promotion très sérieuse, des élèves volontaires et consciencieux. Alors, ne vous laissez pas démotiver par des annonces politiques certes nécessaires mais qui ne doivent pas entraver votre motivation, vos projets en étude supérieure.

Les notes de vos épreuves passées en 1<sup>ère</sup> sont conservées. Les notes obtenues pendant l'année de terminale, l'assiduité et le travail régulier fournis pendant le confinement... compteront pour l'obtention du sacro-saint baccalauréat.

Concernant vos choix en post-bac, Parcoursup est déjà lancé et comme chaque année se sont vos notes obtenues en 1<sup>ère</sup> et celles des deux premiers trimestres de terminale qui seront déterminantes. Il n'y a pas de grands changements pour vous, vous devez poursuivre vos apprentissages et travailler avec tout le sérieux attendu de la part d'élèves qui se préparent au post bac. Et espérons que vous pourrez retourner en classe pour finir le 3<sup>ème</sup> trimestre avec vos enseignants et vos camarades, au plus tôt.

Voilà, chers élèves et chers parents, les informations dont nous disposons à ce jour. Nous n'avons certainement pas toutes les réponses à vos questions mais l'essentiel est dit : poursuivez votre travail, apprenez avec régularité et sérieux, suivez les conseils de vos enseignants et prenez soin de vous car nous attendons votre retour avec impatience.

**Pour un complément d'informations, nous invitons les élèves de 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale à se rendre sur le site du ministère de l'éducation nationale « *education.gouv.fr- bac brevet 2020 : les réponses à vos questions sur les aménagements des épreuves des examens nationaux* ».**

Restant à votre écoute,

Bien cordialement,

**N.EDORH**  
***Chef d'établissement***